Déclaration liminaire CSER

05 janvier 2026

Madame la Déléguée, Mesdames et Messieurs les membres du CSER,

L'ensemble des organisations patronales des EECSR et le syndicat majoritaire des IPCSR et des DPCSR se sont battus ces derniers mois, sur le terrain, pour obtenir des effectifs supplémentaires d'Inspecteurs et de Délégués et la mise en adéquation de la durée de la formation des conducteurs avec les réalités de notre époque.

Alors que des centaines de milliers de candidats au permis de conduire souffrent de délais d'attente interminables, souvent jusqu'à deux fois supérieurs à ceux prévus par la Loi. Alors que des milliers d'Écoles de conduire ont toutes les peines du monde à fonctionner et à satisfaire leur clientèle en détresse. Alors que les DPCSR et des IPCSR sont mis sous pression constante pour faire plus avec moins, au détriment de leurs conditions de travail, donc de la qualité du service rendu aux usagers, les actions du ministère de l'Intérieur se résument depuis plus d'une décennie à décrédibiliser et détruire un secteur d'activité pourtant crucial pour les jeunes, l'emploi et la sécurité routière. Suppressions de missions, privatisations, introduction de fraudes massives qui entrainent une exposition permanente de nos jeunes à la tentation de la triche, le ministère de l'Intérieur ne cherche pas à réduire l'accidentalité routière en développant le meilleur moyen d'y parvenir, la formation à la conduite et la sécurité routière, le ministère de l'Intérieur tape sur les automobilistes par le biais de la lucrative répression, tout en visant exclusivement les économies budgétaires quand il s'agit de les former. Ce n'est pas d'effets d'annonces dont nous avons besoin, ni de mesures visant à abaisser le niveau des conducteurs, mais de moyens pour mener à bien nos missions de service public, qui restent essentielles pour nos concitoyens.

Qu'il s'agisse des politiques ou des hauts fonctionnaires qu'ils placent à la tête de l'Administration, tous rejoindront d'autres horizons après quelques mois ou années de poste, quand les IPCSR, les DPCSR et les enseignants continueront à se démener pour exercer leurs métiers d'intérêt général.

Il est loin le temps où les directions métier se battaient pour obtenir les moyens de faire fonctionner correctement leurs services.

Nous voilà rendu à l'ère de l'application *« coûte que coûte »* de l'austérité budgétaire. Et peu importe que les professionnels, les usagers et les citoyens paient un lourd tribut de ce désengagement de l'État. Peu importe à leurs yeux que la perte de sens et les conflits de

valeurs se développent chez les IPCSR et DPCSR. Peu importe que les EECSR souffrent de normes et de mesures incompatibles avec l'exercice de leur profession. Peu importe que les jeunes continuent de *« galérer »* pour passer un diplôme obligatoire, peu importe qu'ils continuent d'alimenter les chiffres de l'accidentologie routière. C'est à eux que le MI fait payer la facture ! La seule chose qui compte pour ce ministère, c'est de donner l'illusion de faire quelque chose, tout en réduisant les budgets.

Et nous ne parlons pourtant pas ici de budgets considérables, qui sont pourtant trouvés quand il s'agit de faire la guerre ou d'alimenter le tiroir-caisse des entreprises du CAC-40, nous parlons ici de besoins extrêmement modestes, *a fortiori* lorsqu'on les met en regard de leur intérêt pour notre pays.

En effet, le budget alloué au 1er examen de France correspond à moins de 0,027% du coût total des agents publics. Le taux d'administration en France est de 74 fonctionnaires pour 1000 habitants, quand il s'élève à seulement 0,022 IPCSR et DPCSR pour 1000 habitants.

L'intersyndicale continuera de porter haut et fort ses revendications. Et elle luttera sans relâche contre toute décision visant à affaiblir le niveau des futurs conducteurs et à décrédibiliser les deux professions. Oui un *« stop coulé »* est une faute grave, qui doit être éliminatoire car dangereuse. Oui un changement de file sans contrôle préalable constitue une faute grave car potentiellement fort dangereuse. Oui c'est l'examen qui tire la formation vers le haut (ou vers le bas, selon les décisions prises). Non ne nous pouvons pas économiser une poignée d'ETP sur le dos de la sécurité. Non, nous ne pouvons pas améliorer la situation par du bricolage. Les effets de la réforme de 2014, qui devait tout solutionner, le démontrent : sans recrutement, point de salut !

L'intersyndicale continuera donc à tout mettre en œuvre pour faire entendre raison aux dirigeants de notre pays, dans l'intérêt des jeunes, leur mobilité, leur avenir professionnel et la sécurité de tous sur les routes.

En ce début d'année et en parallèle de ce combat légitime et crucial, nous formulons le vœu que la lucidité et l'intérêt général l'emporteront. Nous souhaitons donc une excellente année au service public du permis de conduire, aux professionnels qui œuvrent avec sincérité et conviction pour que le système formation/évaluation tienne debout et aux usagers pour qui il n'est pas un coût, mais une richesse.

Bonne année à tous,

Et vive le service public du permis de conduire !

Nous souhaitons que cette déclaration soit annexée au PV du CSER.

Merci pour votre attention.

MOBILIANS Les entreprises de la mobilité — unidec Union Nationale Intersyndicale Des Enseignants de la Conduite — UNIC Union Nationale des Indépendants de la Conduite — SNICA FO Inspecteurs et Délégués du Permis de Conduire & Sécurité Routière